

# ARCHIVES COMMUNALES DE LE BOURGET

AA

## Actes constitutifs et politiques-correspondance générale

**E DEP 249/AA01**

Quittance du droit de lods concédé par la Cour Royale à la communauté pour l'achat qu'elle avait fait du Bourget et de Puyméran (4 mars 1404), vente faite à la communauté de Reillanne par Raymond d'Apolie François et Guillaume d'Apolie ses fils de tous les bois, herbages et défens qu'ils ont au lieu du Bourget avec les confronts cy exprimés se réservant les dits Apolie la haute juridiction le droit de leyde et les services qu'ils avaient dans le lieu et château du Bourget alors détruit au prix de 110 florins de 16 sols (15 décembre 1404), requêtes des sieurs de Tributus, seigneur de Sainte-Marguerite et du Bourget adressées au grand prieur de Sainte-Gilles par suite de contestation avec le commandeur de Manosque afin qu'il soit procédé à une nouvelle estime du moulin des Reynier et ses dépendances avec lettres de commission du grand maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem (1509-1527), lettres patentes de René, bâtard de Savoie, comte de Villard, de Tende et de Sommerives, grand sénéchal de Provence ordonnant qu'il soit fait la division des terres de Reillanne et du Bourget et que ladite terre du Bourget soit délimitée avec Saint-Michel et les autres lieux circonvoisins dans le délai d'un mois sous peine de 59 marcs d'argent contre les commissaires à redéputés (23 décembre 1517), attestation de procès entre Pons de Reillanne et le vicomte de Reillanne qui contestait audit Pons la possession et juridiction du lieu et territoire du Bourget (1519), lettre de René, bâtard de Savoie ordonnant information sur la requête présentée par Simon de Tributus qui s'y trouve relatée en entier à l'occasion des troubles et vexations que subissait ledit Simon de la part des habitants de Reillanne dans sa terre du Bourget (19 octobre 1520), information prise et reçue par honorable Messire Jean Marin baille de Saint-Michel sur injures coups et violences des habitants et particuliers de Reillanne contre les fermiers, rentiers et officiers de Simon de Tributus seigneur du Bourget ladite information faite à la requête de ce dernier (13 février 1525), lettre du sieur Michel Sébastien adressée au seigneur de Sainte-Marguerite et du Bourget, alors à Aix sur la situation des esprits à Reillanne concernant sa seigneurie du Bourget (2 janvier 1526), arrêt du Parlement de Provence qui maintient François Luquin seigneur de Clamensane dans la possession de la moitié des fruits et revenus du lieu du Bourget par indivis avec le sieur de Tributus et les vicomtes de Reillanne (1<sup>o</sup> juillet 1533), délibération du conseil de la communauté de Reillanne qui nomme des commissaires chargés de terminer par compromis les procès et différends entre la commune et Honoré de Tributus au sujet de la terre du Bourget (12 janvier 1538), requête du sieur de Tributus et de la communauté de Reillanne adressée à la Cour du Parlement pour obtenir l'homologation de la transaction que ces deux parties venaient de passer au sujet du Bourget (14 juin 1539), investiture pour la communauté de Reillanne de la moitié de la terre du Bourget ensuite de la transaction passée avec Honorat de Tributus avec quittance du droit de lods, trezain et arrière lods qui est de 95 florins 6 gros et la charge de renouveler ladite investiture de 20 en 20 ans et payer un droit de lods de 300 florins (6 juin 1539), transaction entre la commune de Reillanne et Honorat de Tributus coseigneurs du Bourget au sujet de droits respectifs des deux coseigneurs et faisant le partage entre eux par laquelle la commune possède la juridiction entière ainsi que plusieurs autres facultés énumérées au commencement dudit acte (15 janvier 1539), requêtes, arrêts et pièces concernant les droits de lods, vente et investiture réclamés à la communauté de Reillanne en suite de la transaction avec le seigneur du Bourget, droits que la commune refusait de payer disant qu'elle n'avait rien acquis de nouveau au terroir du Bourget (1540-1571), quittances des deux sommes de onze cent cinquante escus et de 40 écus donnés à la commune de Reillanne par Honoré de

Tributus pour la somme totale cédée par celle-là à ce dernier ensuite de la transaction de 1539 (6 janvier 1540), copies de pièces tendant à prouver que le lieu du Bourget forme une terre et localité à part ayant ses conseillers, officiers de la maison commune et officiers de justice (1542-1581), écrits et contredits entre la commune et le vicomte de Reillanne au sujet des défens possédés au Bourget par la communauté de Reillanne et sur lesquels lesdits vicomtes prétendaient avoir des droits (1550), enchères et vente des tasques, revenus et divers droits juridictionnels que la commune de Reillanne possède au lieu du Bourget, lui donnant en 1565 un revenu de 400 florins (1565-1606), procès-verbal d'estime des défens, droits et juridiction de la communauté de Reillanne au lieu du Bourget dont elle possède la moitié, le vicomte de Reillanne étant détenteur de l'autre moitié où sont en outre indiqués les limites de ce même Bourget (11 juillet 1616).

**1404 - 1616**

**E DEP 249/AA02**

Procuracion donnée par Simon de Tributus à Hemi Dauphin, piémontais, pour l... habitant de Reillanne, par laquelle il lui donne pouvoir de le représenter en toutes choses au lieu du Bourget dont il est seigneur, l'autorisant à prêter hommage en son nom aux vicomtes de Reillanne : parchemin (28 décembre 1520), hommage de la terre du Bourget prêtée par Henri Dauphin, procureur de Simon de Tributus, sieur de Sainte-Marguerite et du Bourget à Noble André de Bolliers, vicomte de Reillanne et à ses frères seigneurs de Mane et de Saint-Etienne au sujet de la terre du Bourget, il déclare posséder la basse juridiction et la mixte impère dudit lieu et territoire : parchemin (4 janvier 1520), lettres patentes de René, bâtard de Savoie grand sénéchal de Provence qui autorisent Sauveur Cardon, notaire de Reillanne, à remplir au lieu du Bourget les triples fonctions de bailli, juge et notaire dont l'avait investi Simon de Tributus, contrairement aux lois en vigueur : parchemin (24 août 1518), parchemin (26 mars 1512), hommage prêté à Antoine René de Bouliers, vicomte de Reillanne, par François Presendi commissaire député de Barthélémy de Tributiers pour la terre du Bourget : parchemin (13 mai 1506), parchemin servant à justifier que le montant du Bourget faisait tous les ans deux charges une pognadière de cense et une charge de blé annone de service à la communauté de Reillanne, acte du 8 janvier 1508, notaire Jean Clément de Manosque.

**1506 - 1520**

**E DEP 249/AA03**

Lettres du roi René, bâtard de Savoie, grand sénéchal de Provence, ratifiant et approuvant les traités faits par Simon de Tributus avec des Piémontais pour l'habitation du lieu du Bourget dont il était seigneur : parchemin (17 février 1521), bail d'une certaine contenance de terre au lieu du Bourget passé à Hugues Grenon de Reillanne par Simon de Tributus, seigneur de Sainte-Marguerite et du Bourget, aux conditions portées dans l'acte d'habitation dudit lieu que ledit seigneur avait soumis à l'approbation de René, bâtard de Savoie : parchemin (7 novembre 1521), lettres de "committement" de François 1er par lesquelles il prend sous sa sauvegarde et protection spéciale Simon de Tributus avec ses biens et famille, annexes du grand sénéchal, plainte pour outrages de la part du même Simon contre divers particuliers de Reillanne et ordre d'informer, émané du juge de la Cour Royale : parchemin avec sceau (23 février 1522) et lettres (1523-1524), sentence arbitrale portant transaction entre la commune de Reillanne et Simon de Tributus, seigneur du Bourget au sujet des droits respectifs pour ce qui concerne le lieu du Bourget en général et en particulier le Clos d'Emblart : 1 rouleau de parchemin (27 mai 1526), autorisation et homologation par la Cour du Parlement de la transaction passée entre la commune de Reillanne et Honoré de Tributus pour raison de la terre du Bourget : parchemin (30 juin 1539).

**1521 - 1539**

**BB**

**Administration générale de la commune**

**E DEP 249/BB01** Délibérations de la communauté du Bourget : 3 cahiers (1753-1764, 1769-1781, 1788-1789). **1753 - 1789**

**CC**

**Finances, impôts et comptabilité**

**E DEP 249 / CC01** Comptes et pièces justificatives. **1758 - 1770**

**E DEP 249 / CC02** Dettes et emprunts. **1758 - 1759**

**E DEP 249 / CC03** Impositions. **1758 - 1789**

**D**

**Administration générale de la commune**

2D

Actes de l'administration municipale

**E DEP 249 / 2D1** Correspondances. **1841 - 1845**

3D

Administration de la commune

**E DEP 249 / 3D1** Réunion de la commune du Bourget à celle de Reillanne : correspondance. **1854 - 1862**

**F**

**Population, économie sociale, statistique**

1F

Population

**E DEP 249 / 1F1** Recensement et mouvement de la population : état nominatif. **1842 - 1846**

3F

Agriculture

**E DEP 249 / 3F01** Etat des récoltes en grains et autres farineux. **1841**

## G

### Contributions, administrations financières

#### 1G

##### Impôts directs

**E DEP 249 / 1G01** Matrice générale pour la formation du rôle des 4 contributions. **1842 - 1848**

## H

### Affaires militaires

#### 1H

##### Recrutement

**E DEP 249 / 1H1** Recensement des jeunes gens : liste, tableau. **1842 - 1844**

#### 3H

##### Garde nationale et sapeurs-pompiers

**E DEP 249 / 3H1** Election des sous-officiers : procès-verbal. **1843**

## K

### Elections et personnel

#### 1K

##### Elections

**E DEP 249 / 1K1** Elections municipales : procès-verbal, correspondance. **An II - 1844**

L

**Finances de la commune**

1L

Comptabilité

**E DEP 249 / 1L1**

Comptes (1790), rôle des impositions (1793), budgets primitifs et supplémentaires (1840-1847), comptes administratifs (1840-1846), comptes de gestion (1840-1846).

**1790 - 1847**